

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est réuni en session extraordinaire le 23 juillet 2024 à Libreville (République Gabonaise), sous la présidence de Monsieur Mays MOUISSI, Ministre de l'Economie et des Participations de la République Gabonaise.

Le Conseil d'Administration a examiné et adopté le budget révisé de la Banque pour l'exercice 2024, arrêté en recettes à la somme de FCFA 576 809 274 988 et en dépenses à la somme de FCFA 275 871 325 513, dégageant ainsi un excédent prévisionnel de FCFA 300 937 949 476. Il a également approuvé les Rapports du Comité des Rémunérations ainsi que le Rapport annuel 2023 de la Banque Centrale.

Enfin, le Conseil d'Administration a délivré son avis conforme et a proposé au Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC) la nomination des membres suppléants de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF). /-



Le Président du Conseil d'Administration,



Mays MOUISSI